

COMMUNE DE CHEMINON

DEPARTEMENT DE LA MARNE ARRONDISSEMENT DE VITRY LE FRANCOIS CANTON DE SERMAIZE LES BAINS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

TENUE LE 17 DECEMBRE 2021

L'An deux mille vingt et un, le 17 Décembre à 18 heures à la salle polyvalente, le Conseil Municipal de la Commune de CHEMINON dûment convoqué le 12 décembre, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOYER – CASTELLO Marie – France.

Etaient présents : Mesdames BOUCHAUD – PARISOT Estelle - BOYER - CASTELLO Marie - France – HARLE Lucille - REUTER – BRAUN Brigitte –

Messieurs BURDAL Richard - BASTEL Maurice – BRIOLAT Claude – HINDERSCHIETT Robert – PARISOT Joël – PAROT Damien –

Absents excusés : Madame RENAUX Paulette (procuration a Madame HARLE Lucille) – Monsieur LONGUEVILLE Patrick (procuration à Monsieur BASTEL Maurice) - Monsieur PAROT Jean – Noël (procuration à Monsieur PAROT Damien)

Secrétaire de séance Mme REUTER – BRAUN Brigitte

En préambule à la réunion, Madame Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal présents si des remarques sont à faire sur le compte rendu de la dernière réunion (12 août 2021)

I – DELIBERATION SUR CHOIX ARTISAN POUR CHANGEMENT DE LA CHAUDIERE A LA SALLE POLYVALENTE

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors de la dernière séance en date du 12 Octobre 2021, Monsieur LONGUEVILLE Patrick avait dit qu'il fallait voir pour le changement de la chaudière de la salle polyvalente. Après avoir contacté des artisans, nous avons reçu en mairie deux propositions de devis. L'un de la Société Champagne Dépannage et l'autre de BL Energies.

Champagne Dépannage 10 960,00 € H.T et 13 152,00 € T.T.C

BL Energies 8 559,00 € H.T. et 10 270,80 € T.T.C.

Après étude des devis.

Le Conseil Municipal, après délibération avec 13 voix pour, accepte le devis de l'entreprise BL Energies

II – DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors de l'établissement du budget primitif 2021, aucun crédit n'était prévu dans l'opération n°39 salle polyvalente, afin de pouvoir payer la facture du changement de la chaudière de la salle polyvalente, avant l'établissement et le vote du budget primitif 2022, sur les crédits reportés, il est nécessaire d'alimenter cette opération par les écritures suivantes.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Opération n° 129 « Halles »

Article 21318 Autres bâtiments publics - 11 000,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opération n° 39 « Salle polyvalente »

Article 21318 Autres bâtiments publics + 11 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces écritures.

III – AFFAIRES DIVERSES

1°) CHEMIN CIMETIERE JARDIN JACQUET

Sciage des enrobés, décroustage, balayage. Couche accrochage enrobés noir. Concassés devant l'entrée du cimetière. Travaux effectués par l'entreprise SAVOLDELLI le 14 décembre 2021, pour la somme de 5 220,00 €uros.

2°) LIVRE DU SOUVENIR (pour 48 inscriptions)

Pose au cimetière de la Mission le 13 décembre 2021. Travaux réalisés par Monsieur SIMON Jean Paul. Devis de 1500,00 €uros, remise de 100,00 €uros par l'établissement SIMON. Somme payée 1 400,00 €uros.

3°) 2 VOITURES EPAVES SUR LA COMMUNE

Première voiture évacuée la semaine 50 par la gendarmerie et une dépanneuse (abandonnée au fond des bâtis)

La deuxième devrait être enlevée en fin d'année.

4°) DOSSIER URGENT

Demande de permis de démolir chez Monsieur FRANTZ Jean – Pierre, 70 Rue Haute, faite par Madame TUGAUT Gisèle, son épouse, et débranchement d'électricité auprès des services d'ENEDIS. Date des demandes le 16 décembre 2021. En bonne voie.

5°) DOSSIER DES HALLES

Reçu en mairie le compte rendu du diagnostic sur la halle de cheminon par le cabinet NASCA ; Un exemplaire sera remis à tous les conseillers municipaux pour lecture. Réunion d'information prévue le 18 janvier 2022 avec les architectes + visio (si possible) avec Ingébois.

Eglise : Où en sont les démarches. Depuis notre dernière réunion du 25 mai 2021. Madame Le Maire a eu contact deux fois avec Monsieur THULLIER, notre expert et pour le moment pas de réelles avancées.

6°) ECOLES : DECLARATION SECHERESSE DE 2020

Monsieur BLOQUAUX, l'expert accrédité par notre assurance la CMMA a demandé un devis pour mettre des agrafes et reboucher les fissures sur l'école (dernière construction). L'entreprise Reuter nous a établi un devis, mais demande une étude de sol, afin de se dégager de toutes responsabilités s'il y avait un problème. A suivre ;

7°) DEGATS INCENDIE

Suite à l'incendie volontaire sur deux véhicules (camion + camionnette) face à l'Eglise dans la nuit du 6 novembre 2021 à 4 heures.

- | | |
|--|------------------------|
| - Devis sur mur des remparts par l'entreprise VARNEROT | 18 246,00 €uros T.T.C. |
| - Panneau (début limitation vitesse 30km/h brulé | 105,05 €uros T.T.C. |
| - Devis Eurovia (trottoir) | 1 511,23 €uros T.T.C. |

8°) ECLAIRAGE EGLISE

Monsieur BURDAL étudie le dossier éclairage.

Fin de séance à 19 H 44